

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), PLACHTA Elodie, représentant légal du dispensateur de formation PROMOTRANS ORLÉANS FPC, situé 08, RUE LAVOISIER - 45140 INGRÉ

atteste que **M. SY Amadou**, salarié(e) de l'entreprise **LIP ORLEANS TRANSPORT** a suivi l'action de formation **Caces® R489 Recyclage 3 Catégories - 1B, 3 & 5 +Tests**

Nature de l'action¹:

Actions de formation

qui s'est déroulée du **18/05/2026** au **19/05/2026**

pour une durée totale de **14 heures** (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **INGRÉ** le **19/05/2026**

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
(nom, prénom, qualité du signataire)
PLACHTA Elodie –Directeur(trice) de centre

Groupe
promotrans
PROMOTRANS FPC
SAS au capital de 6 420 000 €
8 rue Lavoisier - 45140 Ingré
T. 02 38 43 71 02
orleans@promotrans.fr
RCS Paris 808 634 141

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.